

Catalogue des enquêtes et opérations de synthèse disponibles sous Agreste (janvier 2019)

Nom de l'opération	Service producteur	Type d'opération	Échelon géographique représentatif le plus fin	Dernière année disponible	Périodicité	
TERRITOIRE						
Utilisation du territoire (Teruti-Lucas)	SSP	Enquête	Département	2018	Annuelle	p.44
STRUCTURE DES EXPLOITATIONS						
Recensement agricole	SSP	Enquête	Commune	2010	Décennale	p.36
Recensement agricole- Mayotte	SISE Mayotte	Enquête	Département	2010	Décennale	p.37
Structure des exploitations agricoles (ESEA)	SSP	Enquête	Département	2016	Tous les 2-3 ans sur les périodes intercensitaires	p.18
PRATIQUES AGRICOLES						
Pratiques culturales en arboriculture	SSP	Enquête	Région	2016 (campagne 2015)	Quinquennale	p.28
Pratiques culturales en grandes cultures et prairies	SSP	Enquête	Région	2018 (campagne 2017)	Quinquennale	p.29
Pratiques culturales en légumes	SSP	Enquête	Région	2014 (campagne 2013)	Quinquennale	p.30
Pratiques culturales en viticulture	SSP	Enquête	Bassin viticole	2017 (campagne 2016)	Quinquennale	p.31
Pratiques d'élevage	SSP	Enquête	Région	2016 (campagne 2015)	Apériodique	p.32
PRODUCTIONS VÉGÉTALES						
Estimations précoces – Fruits	SSP	Opération de synthèse	Région	Permanent	Mensuelle, sur un nombre de mois variable	p.20
Estimations précoces - Grandes cultures	SSP	Opération de synthèse	Département	Permanent	Mensuelle sur 10 mois	p.21
Estimations précoces- Légumes	SSP	Opération de synthèse	Région	Permanent	Mensuelle sur 10 mois	p.22
Estimations précoces – Viticulture	SSP	Opération de synthèse	Département	Permanent	Mensuelle sur 4 mois	p.23
Inventaire des vergers	SSP	Enquête	Département	2013	Ponctuelle	p.25
Terres labourables	SSP	Enquête	Département	2018	Annuelle	p.43
PRODUCTIONS DE VIANDES ET D'ŒUFS						
Abattages de gros animaux	SSP	Enquête	France entière	Permanent	Mensuelle	p.4
Abattages de volailles	SSP	Enquête	France entière	Permanent	Mensuelle	p.5
Accouveurs Sélectionneurs	SSP	Enquête	France entière	Permanent	Mensuelle	p.6
Cheptel ovin au 1er novembre	SSP	Enquête	Région	Permanent	Annuelle	p.9
Cheptel porcin au 1er mai et 1er novembre	SSP	Enquête	Région	Permanent	2 fois par an	p10
Cheptel caprin au 1er novembre	SSP	Enquête	Région	Permanent	Annuelle	p.10
PRODUCTION DE LAIT						
Enquête annuelle laitière (EAL)	SSP	Enquête	Département	Permanent	Annuelle	p.17

DONNÉES DE SYNTHÈSE						
Bilans d'approvisionnement	SSP	Opération de synthèse	France entière	Permanent	Annuelle	p.8
Statistique agricole annuelle (SAA)	SSP – Services régionaux de l'information statistique (SRISE)	Opération de synthèse	Département	Permanent	Annuelle	p.41
PRIX						
Indice des prix à la production des fruits et légumes	SSP	Opération de synthèse	France y compris Dom	Permanent	Mensuelle	p.26
Prix des terres	SAFER, SSP, Terres d'Europe, SCAFR	Opération de synthèse	Petite région agricole ou regroupement de petites régions agricoles pour les terres, appellations pour les vignes	Permanent	Annuelle	p.34
COMPTES ET RÉSULTATS ÉCONOMIQUES						
Comptes régionaux de l'agriculture	SSP	Opération de synthèse	Région	Permanent	Annuelle	p.14
Réseau d'information comptable agricole (RICA)	SSP	Enquête	Région	2017	Annuelle	p.40
DONNÉES STRUCTURELLES DES IAA						
ESANE - IAA	INSEE - retraitement SSP	Opération de synthèse	Région	Permanent	Annuelle	p.19
PRATIQUES DES IAA						
Matières premières de l'alimentation animale	SSP	Enquête	Région	2015	Triennale puis quinquennale	p.27
PÊCHE ET AQUACULTURE						
Recensement de la conchyliculture	SSP	Enquête	Département	2013	Décennale	p.38
Recensement de la pisciculture	SSP	Enquête	Département	2018	Décennale	p.39
PRODUCTION DES IAA						
Production commercialisée des IAA	SSP et organismes professionnels	Enquête	France y compris Dom	Permanent	Annuelle	p.35
FORÊT, BOIS, SCIAGE						
Prix des bois ronds (grumes, bois énergie sylvicole et bois de trituration)	SSP et CEEB par délégation	Enquête	Région et pays Région pour les grumes ; pays pour le bois énergie et le bois de trituration	Permanent	Semestre (grumes) ou trimestre (bois)	p.33
Production exploitation forestière et scierie	SSP	Enquête	Département	2018	Annuelle	p.24
Structure de la forêt privée	SSP	Enquête	Département	2012	Décennale	p.42
SOURCES EXTERNES						
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans les IAA	INSEE	Enquête		2016	Annuelle	p.16
Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement dans les IAA	INSEE	Enquête	Région	2016	Annuelle	p.7
Enquête sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie	INSEE	Enquête	Région	2012	Bisannuel	p.15
Établissements agroalimentaires (Clap IAA)	INSEE - retraitement SSP	Opération de synthèse	Département	Permanent	Annuelle	p.13
L'innovation dans les entreprises agroalimentaires	INSEE - retraitement SSP	Enquête	France	2014	Bisannuelle	p.12
Technologies de l'information et de la communication (IAA)	INSEE - retraitement SSP	Enquête	France	2017	Annuelle	p.45

Glossaire

Objectifs principaux	Principaux objectifs de l'enquête ou de l'opération statistique
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Unité d'observation ou de mesure pour laquelle des données sont recueillies
Taille de la population de référence	Population sur laquelle porte l'enquête et donc à laquelle on souhaite généraliser les résultats obtenus sur l'échantillon dans le cas d'une enquête par échantillon. Dans le cas d'un recensement, l'ensemble de la population de référence est enquêtée.
Champ géographique	Couverture spatiale de l'enquête
Echelon géographique représentatif le plus fin	Niveau géographique le plus fin pour lequel des informations peuvent être diffusées
Années de collecte	Dernière année de collecte et éventuellement les années précédentes et à venir
Période de référence	Période d'observation : Année civile, campagne, mois...
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Le caractère obligatoire d'une enquête est accordé par le CNIS
Contraintes réglementaires	Références des Textes, décrets, règlements européens, directives européennes
Mode de collecte	Manière dont les informations sont récoltées : en face à face, par téléphone, par voie postale, par le biais d'organismes intermédiaires,...
Méthode d'échantillonnage	Mode de constitution de l'échantillon des unités statistiques enquêtées, dans le cas d'une enquête par sondage
Principaux sujets traités	Principales données collectées et susceptibles de faire l'objet d'une diffusion
Lien sur le site Agreste	Les enquêtes de la statistique agricole publique font l'objet d'une page spécifique sur le site Agreste
Questionnaires - Méthodologies	Les questionnaires et méthodologies sont disponibles sur le site Agreste

Enquête mensuelle auprès des abattoirs de gros animaux

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Collecter chaque mois pour le compte de la Direction générale de l'alimentation le nombre et le poids des gros animaux abattus par espèce
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Établissement
Nombre d'unités enquêtées	247 en 2018
Champ géographique	France entière
Périodicité	Mensuelle
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Mois
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Le décret 2008-872 du 28 août 2008 relatif à la transmission des relevés d'activité d'abattage - Arrêté du 24 novembre 2008 rela
Mode de collecte	Collecte internet
Méthode d'échantillonnage	Les abattoirs de gros animaux sont interrogés de manière exhaustive à partir de la liste mise à jour par la DGAL
Principaux sujets traités	L'enquête permet de collecter le nombre et le poids d'animaux abattus pour les bovins, les ovins, les caprins et les porcins. A compter du mois de janvier 2017, les données relatives aux bovins seront obtenues à partir de la source administrative Base de Données Nationale de l'identification (BDNI). A compter de cette date la collecte du nombre et du poids de bovins abattus sera exclue de l'enquête.
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/series-mensuelles-bulletin/ http://agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/animaux-de-boucherie/

Enquête mensuelle auprès des abattoirs de volailles et lagomorphes

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Collecter chaque mois pour le compte de la Direction générale de l'alimentation le nombre et le poids des volailles et lagomorphes abattus par espèce
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Établissement
Nombre d'unités enquêtées	144 en 2018
Champ géographique	France entière
Périodicité	Mensuelle
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Mois
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Le décret 2008-872 du 28 août 2008 relatif à la transmission des relevés d'activité d'abattage - Arrêté du 24 novembre 2008 relatif aux modalités de transmission des relevés d'activité d'abattage
Mode de collecte	Collecte internet
Méthode d'échantillonnage	Les abattoirs de volailles et lagomorphes sont interrogés mensuellement s'ils dépassent les seuils d'abattage annuels exprimés en tonnes suivants : - gallus : 600 - Dindes : 1000 - Pintades : 100 - Canards à rôtir : 200 - Canards gras : 200 - Oies : 100 - Lapins : 80 - Pigeons : 10 - Cailles : 80
Principaux sujets traités	L'enquête permet de collecter le nombre et le poids d'animaux abattus par espèce de volailles et lagomorphes. Les volumes et les stocks de découpe sont également collectés.
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/productions-animales-625/ http://agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/aviculture/ http://agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/series-mensuelles-bulletin/article/bulletin-mensuel-8485

Enquête mensuelle auprès des accoueurs et des sélectionneurs

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Collecter chaque mois pour le compte de la Direction générale de l'alimentation le nombre d'œufs à couver mis en incubation et le nombre de poussins éclos par espèce
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Établissement
Nombre d'unités enquêtées	84 en 2019
Champ géographique	France entière
Périodicité	Mensuelle
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Mois
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Le règlement européen n°617/2008
Mode de collecte	Collecte internet
Méthode d'échantillonnage	Cette enquête est exhaustive parmi les établissements de sélection et de multiplication de volailles d'une capacité supérieure à 100 et les couvoirs d'une capacité supérieure à 1000 œufs à couver. La liste des unités à enquêter est établie à partir des informations issues du réseau des services vétérinaires (base SIGAL) et du fichier des adhérents transmis par le Syndicat National des Accoueurs (SNA).
Principaux sujets traités	L'enquête permet de collecter par espèce le nombre d'œufs à couver mis en incubation et le nombre de poussins éclos effectivement utilisés (éventuellement destinés à l'export). Les espèces suivies sont les gallus, les canards, les oies, les dindes et les pintades pour les accoueurs, les gallus uniquement pour les sélectionneurs. L'enquête recueille également une information sur la capacité des couvoirs par espèce.
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/series-mensuelles-bulletin/ http://agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/aviculture/

Accoueurs Sélectionneurs

Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement dans les industries agroalimentaires et les scieries

[Retour sommaire](#)

Service producteur	Insee
Objectifs principaux	Investissements, études et dépenses courantes en vue de diminuer les pollutions
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Établissement
Nombre d'unités enquêtées	1822 1800 à 1900
Taille de la population de référence	3794
Champ géographique	France y compris DOM
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région
Périodicité	Annuelle
Années de collecte	2016
	A partir de 1993
Période de référence	Année civile
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Mode de collecte	Internet
Méthode d'échantillonnage	Stratification par secteur d'activité et taille d'unité locale et optimisée (allocation de Neyman) sur les montants des études et des investissements des enquêtes précédentes, exhaustivité au-delà d'un certain seuil
Principaux sujets traités	Investissements spécifiques destinés à réduire les pollutions Investissements intégrés à des changements de l'outil de production en vue de réduire les pollutions Coût des études effectuées en vue des investissements anti pollution Dépenses courantes de fonctionnement liées à désinstallations spécifiques destinées à réduire les pollutions
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/environnement/depenses-pour-protger-l/
Questionnaires - Méthodologies	https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s1434/processus-statistique

Bilans d'approvisionnement

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Décrire les ressources et emplois des principaux produits agricoles en volume
Champ géographique	France entière
Échelon géographique représentatif le plus fin	France entière
Périodicité	Annuelle
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Année civile ou campagne selon les produits
Contraintes réglementaires	Mise en place dans le cadre d'un gentleman's agreement européen
Mode de collecte	Opération de synthèse
Principaux sujets traités	<p>Le bilan d'un produit donné consiste à évaluer les postes qui vérifient l'équation : production + importation + stock début = exportation + stock fin + utilisations intérieures (alimentation humaine + alimentation animale + utilisations industrielles).</p> <p>les données de production sont des données Agreste, celles du commerce extérieur du service des Douanes, celles de stocks de FranceAgrimer.</p> <p>Les clefs de répartition de l'utilisation intérieure sont issues des données de FranceAgriMer, des syndicats professionnels ou d'Agreste</p>
Questionnaires - Méthodologies	http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_SBIL_Bilans_Methodologie_generale.pdf

Enquête ovine au 1er novembre

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Évaluer l'effectif du cheptel ovin en France
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Exploitation agricole. Les données sont localisées au siège de l'exploitation
Nombre d'unités enquêtées	3615 unités
Taille de la population de référence	40000 (métropole) (+ 80 en Guadeloupe, 300 en Martinique, 40 en Guyane et 80 à la Réunion)
Champ géographique	France métropolitaine et DOM
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région
Périodicité	Annuelle
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Au 1er novembre
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Règlement (CE) n°1166/2008 du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relatif aux enquêtes "cheptel ovin".
Mode de collecte	Par téléphone, sauf nouvelles exploitations qui peuvent être collectées en face à face
Méthode d'échantillonnage	Tirage équilibré par strate jusqu'en 2017. A partir de 2018, selon la méthode des échantillons rotatifs.
Principaux sujets traités	Les effectifs par exploitation. Mise et prise en pension des effectifs. L'enquête contribue par ailleurs à l'établissement de la statistique agricole annuelle
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/animaux-de-boucherie/ovins-caprins/ir-cheptel-france-ue-946/

Enquête porcine au 1er mai et au 1er novembre

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Évaluer l'effectif du cheptel porcin en France
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Exploitation agricole. Les données sont localisées au siège de l'exploitation
Nombre d'unités enquêtées	En 2017 : Mai : 2414 - Novembre : 3764
Taille de la population de référence	40 000 (métropole) (+ 80 en Guadeloupe, 300 en Martinique, 40 en Guyane et 80 à la Réunion)
Champ géographique	France métropolitaine et DOM
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région
Périodicité	2 fois par an
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Au 1 ^{er} mai année n et 1 ^{er} novembre année n
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Règlement (CE) n°1166/2008 du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relatif aux enquêtes "cheptel porcin".
Mode de collecte	Par téléphone, sauf nouvelles exploitations qui peuvent être collectées en face à face
Méthode d'échantillonnage	A compter de 2015, selon la méthode des échantillons rotatifs
Principaux sujets traités	Les effectifs par exploitation. Activité principale de l'exploitation. Mise et prise en pension des effectifs. L'enquête contribue par ailleurs à l'établissement de la statistique agricole annuelle
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/animaux-de-boucherie/porcins/ir-cheptel-france-ue-944/

Enquête caprine au 1er novembre

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Évaluer l'effectif du cheptel caprin en France
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Exploitation agricole. Les données sont localisées au siège de l'exploitation
Nombre d'unités enquêtées	1 558
Taille de la population de référence	8500 (métropole) + (200 Guadeloupe, 90 Martinique, 10 Guyane, 250 Réunion)
Champ géographique	France y compris Dom
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région
Périodicité	Annuelle
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Au 1er novembre
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Règlement (CE) n°1166/2008 du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relatif aux enquêtes "cheptel caprin".
Mode de collecte	Par téléphone, sauf nouvelles exploitations qui peuvent être collectées en face à face
Méthode d'échantillonnage	Tirage équilibré par strate
Principaux sujets traités	Les effectifs par exploitation. Mise et prise en pension des effectifs. L'enquête contribue par ailleurs à l'établissement de la statistique agricole annuelle
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/animaux-de-boucherie/caprins/ir-cheptel-france-ue-947/

Enquête communautaire sur l'innovation (CIS) dans les entreprises agroalimentaires

[Retour sommaire](#)

Service producteur	INSEE - retraitement SSP
Objectifs principaux	Qualifier les entreprises selon qu'elles ont ou pas innové. Mesurer les aspects particuliers du processus d'innovation (dépenses, sources d'information et formes de collaboration, facteurs faisant obstacle, degrés de réalisation des objectifs, droits de propriété intellectuelle, niveau de prise de décision).
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Entreprise au sens d'unité légale de 10 salariés et plus Le champ traité par le SSP se concentre sur les divisions 10 et 11 de la NAF rév.2 ainsi que les groupes 462 et 463 de la nomenclature d'activités française (NAF Rév.2) à l'exclusion des activités relevant de l'artisanat commercial de la boulangerie et pâtisserie artisanale (sous-classes 1013B, 1071B, 1071C et 1071D) et du commerce de gros de tabac (sous-classe 4635Z) .
Nombre d'unités enquêtées	1 356 entreprises agroalimentaires (718 dans les industries agroalimentaires, 257 dans l'artisanat commercial et 381 dans le commerce de gros agroalimentaire hors tabac)
Taille de la population de référence	9 498 entreprises agroalimentaires en 2014 (3 710 dans les industries agroalimentaires, 2 462 dans l'artisanat commercial et 3 326 dans le commerce de gros agroalimentaire hors tabac)
Champ géographique	France
Échelon géographique représentatif le plus fin	France
Périodicité	Bisannuelle
Années de collecte	2014
	Précédemment 2009, 2010, 2012
Période de référence	Période 2012-2014 pour la dernière enquête, dite « CIS 2014 » (Community innovation survey 2014)
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Règlement européen 1450/2004 relatif aux statistiques d'innovation relatif à l'enquête communautaire Innovation
Mode de collecte	L'enquête est effectuée par internet, avec possibilité de répondre par papier sur demande.
Méthode d'échantillonnage	L'enquête est exhaustive pour les entreprises de 250 salariés et plus. Elle est effectuée par sondage stratifié selon le secteur d'activité et la tranche d'effectif pour celles de 10 à 249 salariés. L'échantillon est directement tiré du répertoire Sirus.
Principaux sujets traités	Caractéristiques des entreprises, l'innovation en produits, biens et services, les acteurs, l'innovation de procédé, les acteurs, sources d'information et de coopération, objectifs des innovations principales activités et dépenses d'innovation, soutien public, partenaires, freins aux innovations, innovations d'organisation, de marketing, compétences et méthodes de créativité liées aux activités d'innovation.
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/entreprises-agroalimentaires/innovation-entreprise-des-iaa/
Questionnaires - Méthodologies	https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1199 http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/innovation2016methodoiaa.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/innovation2016questiaa.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/innovation2013manueliaa.pdf

Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) - Établissements agroalimentaires

[Retour sommaire](#)

Service producteur	INSEE - retraitement SSP
Objectifs principaux	Fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des industries agroalimentaires
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Établissement Le champ traité par le SSP se concentre sur les divisions 10 et 11 de la NAF rév.2 ainsi que les groupes 462 et 463 de la nomenclature d'activités française (NAF Rév.2) à l'exclusion des activités relevant de l'artisanat commercial de la boulangerie et pâtisserie artisanale (sous-classes 1013B, 1071B, 1071C et 1071D) et du commerce de gros de tabac (sous-classe 4635Z).
Taille de la population de référence	En 2015, 20 890 établissements dans les industries agroalimentaires, 49 390 dans l'artisanat commercial et 34 720 dans le commerce de gros agroalimentaire hors tabac
Champ géographique	France
Échelon géographique représentatif le plus fin	Département
Périodicité	Annuelle
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Année civile
Mode de collecte	Opération de synthèse. Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation : des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) puis DSN à partir de 2016, des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'URSSAF (Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales), des données de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) en complément des données des URSSAF pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture et du système d'information sur les agents de l'État.
Principaux sujets traités	Effectif salarié, effectif en équivalent temps, masse salariale par sexe et catégorie socioprofessionnelle
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/entreprises-agroalimentaires/statistiques-structurelles-sur-les-75
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/esaneeaa2015Tsourcesiaa.pdf http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-adm-clap.htm

Comptes économiques régionaux de l'agriculture

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Les comptes régionaux de l'agriculture visent à décrire la branche agricole dans une approche macro-économique, au niveau régional.
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Opération de synthèse multi-sources, utilisant les enquêtes thématiques du SSP et les sources d'information locale Branche agricole : exploitations agricoles, ETA, CUMA, coopératives viticoles
Champ géographique	France y compris Dom
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région
Périodicité	Annuelle
	Livraison du compte provisoire de l'année N en juillet de l'année N+1 Livraison du compte semi-définitif de l'année N en février-mars de l'année N+2 Livraison du compte définitif de l'année N en septembre de l'année N+2
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Année civile
Contraintes réglementaires	Règlement (CE) 138/2004 sur les comptes économiques de l'agriculture
Mode de collecte	Opération de synthèse
Principaux sujets traités	Productions (valeur, évolution en volume et prix) Consommations intermédiaires (valeur et évolution en volume et en prix) Rémunérations des facteurs de production (travail, capital, terre) Subventions Emploi
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/donnees-de-synthese/comptes-de-l-agriculture-revenu/
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/comptes2015gtbspca.pdf https://www.insee.fr/fr/statistiques/2528941?sommaire=2528915#documentation-sommaire

Enquête sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie

[Retour sommaire](#)

Service producteur	INSEE
Objectifs principaux	Évaluer la production de déchets en tonnage
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Établissement de 10 salariés et plus Lieu géographique où sont produits et gérés les déchets. Le champ est délimité à partir de trois critères : l'activité principale exercée (APE) : appartient au champ de l'enquête les établissements dont l'APE relève des codes NAF Rév. 2 : 05 à 33 (sauf 12 - fabrication de produits à base de tabac) ; l'existence d'une activité de fabrication ; appartient au champ de l'enquête : les usines, ateliers, chantiers permanents où s'exerce une activité d'extraction, de fabrication ou de transformation ; les activités de réparation, installation ou montage-assemblage. Sont exclus les bureaux, entrepôts, magasins de vente, laboratoires d'essais et tous les établissements "auxiliaires" de l'industrie...
Nombre d'unités enquêtées	1500
Taille de la population de référence	5200 établissements dont 450 scieries
Champ géographique	France métropolitaine
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région
Périodicité	Bisannuel
Années de collecte	2012
Période de référence	Année civile
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Règlement européen relatif aux statistiques sur les déchets (CE N°2150/2002) du 25 novembre 2002
Mode de collecte	L'enquête est effectuée par correspondance avec réponse par internet
Méthode d'échantillonnage	Les établissements de plus de 100 employés ont été enquêtés exhaustivement, les autres l'ont été par sondage
Principaux sujets traités	Production de déchets par les industries agroalimentaires selon la nature du déchet, l'activité économique, le lieu et le mode de traitement des déchets, la région
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/environnement/enquete-sur-la-production-de-619/
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_dechet2010questionnaire-2.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_dechet2010methodo-2.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_dechet2010notice-2.pdf http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-enq-prod-dechets-non-dgrx-indus.htm

Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans les industries agroalimentaires et les scieries (EACEI)

[Retour sommaire](#)

Service producteur	INSEE
Objectifs principaux	Consommation en quantité et valeur d'énergie des IAA et scieries
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Établissement de 20 salariés et plus
Nombre d'unités enquêtées	1300 1300 à 1400
Taille de la population de référence	3025
Champ géographique	France y compris DOM
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région
Périodicité	Annuelle
Années de collecte	2016
	A partir de 1982
Période de référence	Année civile
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Mode de collecte	Internet
Méthode d'échantillonnage	Exhaustivité pour les établissements de 250 salariés ou plus et pour les strates de taille inférieure à 10 établissements, Pour les autres strates : sondage optimisé par une allocation de Neyman (sur les consommations d'énergie), avec contrainte sur la précision des estimations par activité
Principaux sujets traités	Consommation et utilisation par type d'énergie en quantité et valeur
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/entreprises-agroalimentaires/consommations-d-energie-dans-le
Questionnaires - Méthodologies	https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s1417/processus-statistique

Enquête annuelle laitière (EAL)

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Fournir sur un champ exhaustif et dans un grand détail de nomenclature les chiffres définitifs de collecte et de production de la branche, ainsi que des résultats de production vendue (PRODUCTION COMmercialisée) selon une nomenclature européenne dite PRODCOM pour les entreprises de 20 salariés ou plus.
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Établissement Établissements collecteurs et transformateurs. Tous les établissements transformateurs sont interrogés ainsi que la totalité des établissements uniquement "collecteurs" (dès lors qu'ils collectent du lait de chèvre ou du lait de brebis ou au moins 1800 hl de lait de vache). L'activité de transformation commence à l'écémage et la pasteurisation, mais ne couvre pas le simple conditionnement non associé à une transformation sauf pour les laits concentrés et les poudres de lait pour lesquels sont intégrés depuis 1997 tous les conditionnements, même à partir de produits provenant d'une autre entreprise.
Nombre d'unités enquêtées	925
Taille de la population de référence	925
Champ géographique	France y compris Dom
Échelon géographique représentatif le plus fin	Département
Périodicité	Annuelle
Années de collecte	Permanent
	1ère collecte en 1966
Période de référence	Année civile
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Règlement PRODCOM CEE n° 3924/91 du Conseil de l'Union européenne.
Mode de collecte	Enquête réalisée par internet. Envoi d'un questionnaire électronique ou envoi personnalisé du questionnaire à certains correspondants, à partir du SSP (site de Toulouse) et par le Service régional de l'information statistique et économique (SRISE) de Franche-Comté pour certaines unités localisées uniquement dans cette région.
Méthode d'échantillonnage	Enquête exhaustive
Principaux sujets traités	Livraisons de lait de vache, chèvre et brebis par région et département Fabrications détaillées de produits laitiers au niveau France entière Fabrications de produits laitiers issus de l'agriculture biologique Fabrications de fromages au lait cru Ventes en valeur et volume pour les entreprises de 20 salariés et plus
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/entreprises-agroalimentaires/enquete-annuelle-laitiere/
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/prodlaitquestionnaire2016iaa.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/concept_definitions_eal2014.pdf

Enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA)

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Description des exploitations agricoles entre les recensements qui ont lieu tous les 10 ans : démographie des exploitations agricoles et bilan des moyens de production, main-d'œuvre, superficies, cheptels
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Exploitation agricole. Les données sont localisées au siège de l'exploitation. L'exploitation agricole remplit 3 critères (avoir une activité agricole, avoir une gestion courante indépendante, atteindre ou dépasser un certain seuil en superficie, en production ou en nombre d'animaux : 1 ha de SAU, 1 vache, 6 brebis-mères, 20 ares de cultures spécialisées ou autres seuils). L'unité enquêtée est le SIRET si l'unité est « siretisée ». Les pâturages collectifs sont dans le champ.
Nombre d'unités enquêtées	Environ 70 000
Taille de la population de référence	Autour de 500 000
Champ géographique	France métropolitaine et une partie des DOM : Guadeloupe, La Réunion, La Martinique, et une partie de la Guyane.
Échelon géographique représentatif le plus fin	Département
Périodicité	Tous les 2-3 ans sur les périodes intercensitaires
Années de collecte	2016
	2003 -2005 -2007 entre les recensements 2000 et 2010 2013 et 2016 entre les recensements 2010 et 2020
Période de référence	Campagne agricole n-1 / n par rapport à l'année de l'enquête n
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Règlement (CE) n°1166/2008 du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relatif aux enquêtes sur la structure des exploitations agricoles et à l'enquête sur les méthodes de production agricole (cf règlement 715/2014)
Mode de collecte	Face à face par enquêteur
Méthode d'échantillonnage	Sondage équilibré. Échantillon stratifié. Variables clés : PBS, OTEX, Département Panel jusque 2010. Depuis 2010 : échantillons distincts 2013 et 2016, tirés à partie de la base de sondage du SSP
Principaux sujets traités	Caractéristiques générales de l'exploitation dont le statut Les moyens de production : Le foncier : mode de faire-valoir La main d'œuvre L'équipement des exploitations (non systématique, données les plus récentes : 2013). Les productions : Les superficies cultivées selon les cultures Les cheptels, et les capacités d'élevage pour les porcins et volailles Détail sur l'horticulture et les pépinières (non systématique, données les plus récentes : 2013) Les pratiques : Irrigation, Cheptels et superficies certifiées ou en conversion AB Rotations, travail du sol, couverture hivernale du sol (non systématique) La gestion des déchets professionnels Diversification, signes de qualité et circuits de commercialisation
En savoir plus (Méthodologie, Produits de diffusion)	Agreste - Enquêtes Structures Eurostat - Farm Structure Statistics

**ESANE : Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises –
Entreprises agroalimentaires**

[Retour sommaire](#)

Service producteur	INSEE - retraitement SSP
Objectifs principaux	Produire des statistiques structurelles sur le champ des industries agroalimentaires : Caractéristiques comptables, financières et d'emploi des entreprises et coopératives agroalimentaires
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Entreprise au sens unité légale ou entreprise au sens économique (Entreprise profilée) à partir de 2013. Les coopératives sont incluses dans le champ. Le champ traité par le SSP se concentre sur les divisions 10 et 11 de la NAF rév.2 ainsi que les groupes 462 et 463 de la nomenclature d'activités française (NAF Rév.2) à l'exclusion des activités relevant de l'artisanat commercial de la boulangerie et pâtisserie artisanale (sous-classes 1013B, 1071B, 1071C et 1071D) et du commerce de gros de tabac (sous-classe 4635Z) .
Taille de la population de référence	En 2015, 18 370 unités légales et profilées dans l'industrie agroalimentaire, 42 608 dans l'artisanat commercial et 22 860 dans le commerce de gros agroalimentaire hors tabac
Champ géographique	France
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région
Périodicité	Annuelle
Années de collecte	Permanent
	2009 à 2015 avec la publication d'un millésime à méthodologie constante pour l'année N-1 depuis 2013
Période de référence	Année civile
Mode de collecte	Opération de synthèse. Exploitation de sources administratives : les fichiers de déclarations annuelles sur les bénéfiques tels que BIC (bénéfices industriels et commerciaux, BNC (bénéfices non commerciaux), BA (bénéfices agricoles) et les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) puis la déclaration sociale nominative (DSN) à partir de 2016 complétée par l'Enquête sectorielle annuelle (ESA).
Méthode d'échantillonnage	Pour par partie échantillonnage, se reporter à ESA : https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1269
Principaux sujets traités	Nombre d'entreprises, effectif salarié, concentration, indicateurs de performances économiques, d'activité, de charges, bilan, investissements.
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/entreprises-agroalimentaires/statistiques-structurelles-sur-les-75
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/esaneeaa2015methodoiaa.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/esaneeaa2015defiaa.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/esaneeaa2015sourcesiaa.pdf Publication - Méthodologie de la statistique annuelle d'entreprises - Description du système "Ésane" (Insee Méthodes n°130, 10/10/2017) (pdf, 4000 Ko) https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1188#documentation

Production des principaux fruits

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Estimations précoces des productions (surfaces, rendements , productions) des principaux fruits
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Échantillons de régions enquêtés sur des données régionales, dires d'experts Champ : France métropolitaine
Taille de la population de référence	Identique aux unités enquêtées
Champ géographique	France métropolitaine. Les régions suivies diffèrent selon les fruits : - abricot, cerise, pêche : Languedoc-Roussillon -Midi-Pyrénées- PACA - Rhône-Alpes - poire de table : Centre - Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées - PACA - Pays de la Loire – Rhône-Alpes - pomme de table : Aquitaine - Centre - Languedoc-Roussillon - Limousin – Poitou-Charentes - Midi-Pyrénées - PACA - Pays de la Loire – Rhône-Alpes
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région
Périodicité	Mensuelle, sur un nombre de mois variable
	Selon les fruits : trois mois pour la cerise, quatre mois pour l'abricot et la poire de table, cinq mois pour la pêche et la pomme de table
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Campagne de production variable selon les fruits
Mode de collecte	Opération de synthèse
Principaux sujets traités	Il s'agit d'une opération de synthèse dans laquelle les Services régionaux de l'information statistique et économique (SRISE) élaborent des données de référence à partir de différentes sources selon la période de l'année et au besoin en les mixant. Les sources utilisées sont des enquêtes locales, les Organisations de producteurs, les réseaux d'experts (RNM notamment). L'opération a pour objectif de prévoir les productions de l'année N et le calendrier de production, selon les productions. Les fruits suivis sont l'abricot, la cerise, la pêche, la poire de table et la pomme de table. Les données de production annuelle sont ensuite affinées en N+1 dans le cadre de la SAA et étendues à l'ensemble des fruits. Selon les mois, deux à cinq fruits font l'objet de cette enquête de conjoncture. Pour la poire, la pomme et la pêche, les prévisions sont demandées au niveau des variétés et groupes de variétés. En cerise, on distingue les cerises de bouche et celles destinées à l'industrie.
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/calend_fruits_0314.pdf

Production des grandes cultures

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Estimations précoces des productions (surfaces, rendements, productions) des grandes cultures
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Champ : France métropolitaine. Régions enquêtées sur données départementales et régionales
Champ géographique	France métropolitaine
Échelon géographique représentatif le plus fin	Département
Périodicité	Mensuelle sur 10 mois
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Campagne de production de septembre N-1 à novembre N
Contraintes réglementaires	Règlement européen n° 543/2009
Mode de collecte	Opération de synthèse
Principaux sujets traités	Il s'agit d'une opération de synthèse dans laquelle les Services régionaux de l'information statistique et économique (SRISE) élaborent des données de référence à partir de différentes sources selon la période de l'année et au besoin en les mixant. Les sources utilisées sont l'enquête sur les terres labourables, les fichiers d'aides PAC, les réseaux d'experts. L'opération a pour objectif de prévoir les productions de l'année N. Elle débute en décembre N-1 avec les estimations de surface des cultures d'hiver, affinées en février N. En février, avril et mai ces estimations sont étendues progressivement aux cultures semées au printemps. A partir de juin et juillet sont estimés, en plus des surfaces, les rendements des cultures récoltées en juillet et août. A partir d'août et septembre l'estimation des rendements est progressivement étendue à l'ensemble des cultures. Les dernières estimations de l'année N sont faites en novembre. Elles seront encore affinées dans le cadre de la SAA en N+1
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/grandes-cultures-et-fourrages/

Production des principaux légumes

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Estimations précoces des productions (surfaces, rendements , productions) des principaux légumes
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Échantillons de régions enquêtés sur des données régionales Champ : France métropolitaine
Taille de la population de référence	Identique aux unités enquêtées
Champ géographique	France métropolitaine
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région
Périodicité	Mensuelle sur 10 mois
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Campagne de production variable selon les légumes
Mode de collecte	Opération de synthèse
Principaux sujets traités	Il s'agit d'une opération de synthèse dans laquelle les Services régionaux de l'information statistique et économique (SRISE) élaborent des données de référence à partir de différentes sources selon la période de l'année et au besoin en les mixant. Les sources utilisées sont des enquêtes locales, les Organisations de producteurs, les réseaux d'experts (RNM notamment). L'opération a pour objectif de prévoir les productions de l'année N et le calendrier de production, par quinzaine ou mois, selon les productions. Les légumes suivis sont la carotte, la chicorée (salade), le chou-fleur, le concombre, la courgette, l'endive, la fraise, la laitue, le melon, le poireau et la tomate. Les données de production annuelle sont ensuite affinées en N+1 dans le cadre de la SAA et étendues à l'ensemble des légumes.
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/legumes/
Méthodologie	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/calend_legumes_240117.pdf

Production viticole

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Prévision de la production viticole (surfaces en production, rendements)
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Échantillons de régions enquêtés sur des données régionales, dires d'experts Champ : France métropolitaine
Taille de la population de référence	Identique aux unités enquêtées
Champ géographique	France métropolitaine. Les régions et départements enquêtés sont : 21 – Champagne-Ardenne : Aube, Marne 22 – Picardie : Aisne 24 – Centre : Cher, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher 26 – Bourgogne : Côte d'Or, Saône-et-Loire, Yonne, 42 – Alsace : Bas-Rhin, Haut-Rhin 43 – Franche-Comté : Jura 52 – Pays-de-la-Loire : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, 54 – Poitou-Charentes : Charente, Charente-Maritime, 72 – Aquitaine : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne 73 – Midi-Pyrénées : Haute-Garonne, Gers, Lot, Tam-et-Garonne, Tarn 82 – Rhône-Alpes : Ardèche, Drôme, Rhône, Savoie 91 – Languedoc-Roussillon :: Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales 92 – Provence-Alpes-Côte d'Azur : Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse 94 – Corse : Haute-Corse.
Échelon géographique représentatif le plus fin	Département
Périodicité	Mensuelle sur 4 mois
	Juillet, août, octobre, novembre
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Campagne de production
Mode de collecte	Opération de synthèse
Principaux sujets traités	Il s'agit d'une opération de synthèse dans laquelle les Services régionaux de l'information statistique et économique (SRISE) élaborent des estimations de production à partir de différentes sources : estimation des surfaces en production à partir des données de la campagne précédente, auxquelles sont ajoutées les surfaces entrées en production (issues du Casier Viticole Informatisé - CVI) et sont retranchées les surfaces arrachées (estimées à partir des données issues de FranceAgriMer, du CVI, et des tendances observées sur les années passées). Les rendements sont estimés à partir de remontées du terrain et de dires d'experts. La production est alors calculée comme le produit de la surface par le rendement. L'opération a pour objectif de prévoir et d'estimer la production de l'année N.
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/calend_viticulture_0314.pdf

Enquête annuelle dans les branches exploitation forestière et scierie, rabotage, imprégnation

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Volumes de bois récoltés en métropole, Volumes et facturations de sciages et de produits connexes, Volumes et facturations de produits transformés.
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Entreprise Exploitations forestières et Scieries
Nombre d'unités enquêtées	5343 2080 EXF, 744 SRI, 727 EXF et SRI
Taille de la population de référence	Exhaustive
Champ géographique	France métropolitaine L'enquête a été réalisée pour la première fois en Guyane en 2014 sur les données 2013.
Échelon géographique représentatif le plus fin	Département
Périodicité	Annuelle
Années de collecte	2018
Période de référence	2017
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Mode de collecte	Internet et face à face
Méthode d'échantillonnage	Exhaustive
Principaux sujets traités	Volumes de bois par essence et département de récolte Sciages produits par essence et département de production (volumes et facturations) Produits connexes par département siège (volumes et facturations) Lames pour terrasses, parquets ou lambris, moulures et baguettes, panneaux pour parquets, poteaux injectés ou imprégnés (volumes et facturations)
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/forets-bois-et-derivees/recolte-de-bois-et-production-de/
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/questext2018bssef.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/questsri201801bssef.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Sources_et_methodologie_du_EXF_SRI_agri2498_cdu.pdf

Inventaire des vergers

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Description du potentiel de production des vergers : variétés, âge, densités de plantation...pour établir de bonnes prévisions de récolte (volumes et calendriers de production). Connaissance des volumes de production commercialisés et des principaux circuits de vente utilisés par l'arboriculteur.
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Exploitation agricole Toutes les exploitations agricoles de métropole disposant d'au moins 0,5 ha de poiriers ou de cerisiers ou de raisin de table ou au moins 1 ha de pommiers ou de pêchers ou d'abricotiers ou de pruniers ou de noyers ou d'agrumes ou de kiwis
Nombre d'unités enquêtées	16 000
Taille de la population de référence	16 000
Champ géographique	France métropolitaine
Échelon géographique représentatif le plus fin	Département
Périodicité	Ponctuelle
Années de collecte	2013
Période de référence	2012
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Décret n° 2011-670 du 14 juin 2011 et directive européenne 2001/109/CE
Mode de collecte	Face à face
Méthode d'échantillonnage	Exhaustif
Principaux sujets traités	Descriptif de chaque lot fruitier : espèce, variété, âge, écartements de plantation, porte-greffe, nombre d'arbres Différents circuits de commercialisation par espèce pour l'exploitation
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/productions-vegetales-528/vergers-et-fruits/
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/verger2014conceptbsva.pdf

Indice des prix à la production des fruits et légumes

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Indice de prix des fruits et légumes frais intégré à l'indice des prix à la production des produits agricoles réalisé par l'INSEE
Champ géographique	France y compris Dom
Échelon géographique représentatif le plus fin	France y compris Dom
Périodicité	Mensuelle
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Mois
Contraintes réglementaires	Gentleman's agreement d'Eurostat
Mode de collecte	Opération de synthèse à partir des cotations du RNM
Principaux sujets traités	Il s'agit d'un indice détaillé au niveau des espèces de fruits et légumes pesant plus de 0,5 % de la valeur de la production des fruits ou des légumes. Les indices élémentaires sont agrégés par des moyennes pondérées. Les indices sont calculés par le rapport entre le prix du mois m et le prix annuel moyen de l'année de base. Le dernier rebasement a été mené en 2017 pour la base 2015.
Questionnaires - Méthodologies	http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/publications/dossiers/article/rebasement-de-l-ippap-fruits-et-5384

Matières premières de l'alimentation animale

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Connaître avec précision les quantités de matières premières, notamment agricoles, utilisées dans la fabrication des aliments composés pour animaux de ferme : aliments complets ou complémentaires dont les aliments d'allaitement et les aliments minéraux.
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Établissement Les unités interrogées sont les établissements producteurs d'aliments composés pour animaux de ferme (aliments composés complets ou complémentaires) de France, qui produisent un nombre minimum de tonnes par an. L'enquête est exhaustive pour les unités produisant : - plus de 5 000 tonnes dans l'année d'aliments composés (complets ou complémentaires) ou d'aliments d'allaitement (aliments composés complets ou complémentaires). - plus de 2 000 tonnes par an d'aliments minéraux (aliments composés complémentaires) dont le tissu industriel est beaucoup plus éclaté.
Nombre d'unités enquêtées	353 établissements en 2015
Taille de la population de référence	353 établissements en 2015
Champ géographique	France (Dom enquêtés depuis 2012).
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région
Périodicité	Triennale puis quinquennale
	Quinquennale à partir de 2020. Enquête triennale entre 1979 et 2015.
Années de collecte	2015
Période de référence	Enquête réalisée en 2016 sur l'année de constat 2015
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Mode de collecte	Enquête réalisée par internet depuis le millésime 2015
Méthode d'échantillonnage	Enquête exhaustive
Principaux sujets traités	Les matières premières utilisées dans la fabrication des aliments composés dont les aliments minéraux et les aliments d'allaitement. Les fabrications des aliments composés, des aliments minéraux et celles des aliments d'allaitement.
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/entreprises-agroalimentaires/alimentation-animale-922/
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/questionnaires181iaa.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/methodologie181iaa.pdf

Pratiques culturales en arboriculture

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Reconstituer l'itinéraire technique conduit sur une parcelle culturale, afin de mieux connaître les pratiques et suivre leur évolution. Etablir des indicateurs agri-environnementaux et calculer un Indicateur de Fréquence de Traitements (IFT)
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Lot de verger : tout ou partie d'une parcelle plantée avec une même espèce fruitière, une même variété, une même année de première feuille ou de surgreffage, une même densité de plantation et conduite selon des pratiques homogènes (fertilisation, traitements phytosanitaires...) 7 fruits enquêtés en 2018 : la pomme, l'abricot, la pêche, la cerise, la prune, les agrumes et la banane Pour tous les fruits sauf la banane, la base de sondage utilisée est l'inventaire des vergers réalisé en 2013 ; pour la banane, la base de sondage sera constituée par les données issues de la PAC sur les exploitations de banane, l'inventaire des vergers n'ayant pas été réalisé en 2013 dans les DOM.
Nombre d'unités enquêtées	Environ 5 000 en 2018.
Taille de la population de référence	Environ 15 000 exploitations en 2018.
Champ géographique	France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique et Guyane.
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région
Périodicité	Quinquennale
Années de collecte	2016 (campagne 2015) Prochaine enquête : Enquête Phyto Fruits 2018 (allégée, questionnaire centré sur les interventions phytosanitaires), qui portera sur la campagne 2018 et collectée au 1 ^{er} semestre 2019. L'enquête précédente sur les pratiques culturales a été collectée en 2016 (campagne 2015). Une précédente enquête dite « allégée », centrée sur les interventions phytosanitaires, a été collectée en 2013 (campagne 2012), sauf pour la pomme (campagne 2011).
Période de référence	Dernière production récoltée au cours de la campagne enquêtée (2018) pour l'enquête PhytoFruits 2018 qui sera collectée au 1 ^{er} semestre 2019.
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Directive dite « Nitrates » (directive 91/676/CEE) Règlement (CE) n° 1185/2009 relatif aux statistiques sur les pesticides.
Mode de collecte	Face à face
Méthode d'échantillonnage	Voir partie méthodologie.
Principaux sujets traités	Le questionnaire porte sur les sujets suivants : - enherbement - interventions mécaniques, - fumure organique et minérale, - raisonnement des traitements phytosanitaires, - traitements phytosanitaires, - pulvérisateur
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-culturales/pratiques-culturales-en/
Questionnaires - Méthodologies	Questionnaire : http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/zip/Questionnaire_enquete_2015.zip Méthodologie : http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/chiffres-et-donnees/article/pratiques-culturales-en-13749
Diffusion des résultats	2017

Pratiques culturales en grandes cultures et prairies

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Reconstituer l'itinéraire technique conduit sur une parcelle culturale, afin de mieux connaître les pratiques et suivre leur évolution. Etablir des indicateurs agri-environnementaux et calculer un Indicateur de Fréquence de Traitements (IFT)
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Parcelle culturale : tout ensemble de terres jointives cultivées en une espèce végétale donnée de la même variété, ayant le même précédent cultural et conduite selon des pratiques homogènes (fertilisation, traitements phytosanitaires...) Les parcelles interrogées ont été tirées parmi les parcelles issues des déclarations de surface des fichiers administratifs de la PAC décrivant les îlots d'un exploitant. Chaque îlot est composé d'une ou plusieurs cultures réparties sur une ou plusieurs parcelles. Un seul îlot pacage par culture et par exploitation a été sélectionné. 21 cultures enquêtées en 2017 (dernière année collectée) : - 12 déjà enquêtées en 2014 (blé dur, blé tendre, orge, triticale, colza, tournesol, pois protéagineux, maïs fourrage, maïs grain, betterave sucrière, pomme de terre, canne à sucre dans les Dom) ; - 4 nouvelles cultures dont les surfaces cultivées sont en progression (lin fibre, lin oléagineux, soja, féverole) ; - les prairies temporaires et les prairies permanentes qui n'avaient pas été couvertes par l'enquête de 2014 sur les traitements phytosanitaires en grandes cultures ; - 3 types de cultures en mélange : mélange de céréales, mélange avec protéagineux, mélange fourrager.
Nombre d'unités enquêtées	Environ 28 000 en 2017
Taille de la population de référence	310000 en 2017
Champ géographique	France y compris Dom lorsqu'ils sont concernés (hors Mayotte). Sélection des principales régions, puis des principaux départements pour chaque culture.
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région
Périodicité	Quinquennale
Années de collecte	2018 (campagne 2017) Dernière collecte en 2018 portant sur la campagne 2017. Les enquêtes précédentes sur les pratiques culturales ont été collectées en 1987 (campagne 1986), 1995 (campagne 1984), 2002 (campagne 2001), 2007 (campagne 1986), 2012 (campagne 2011). Une enquête dite « allégée », centrée sur les pratiques phytosanitaires, a été collectée en 2015 (campagne 2014).
Période de référence	La dernière enquête PK GC 2017 a porté sur la campagne 2016-2017, elle a été collectée au 1 ^{er} semestre 2018.
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Directive dite « Nitrates » (directive 91/676/CEE) Règlement (CE) n° 1185/2009 relatif aux statistiques sur les pesticides.
Mode de collecte	Face à face
Méthode d'échantillonnage	Voir partie méthodologie.
Principaux sujets traités	Le questionnaire porte sur les sujets suivants : - les interventions culturales réalisées de la récolte du précédent à la récolte de la culture interrogée (travaux du sol, apports de fumure organique et minérale, traitements phytosanitaires). - les rendements et objectifs de rendement, teneur moyenne en protéines, parts des surfaces implantées avec une culture intermédiaire, mode de destruction des cultures (mécanique, chimique, autre), origine des semences, doses de semis, modes de tri, traitement des semences, - les modes d'implantation des cultures (labour, non labour, semis direct), - le désherbage mécanique, - la fertilisation minérale (azote, phosphore, potasse) et organique, - le nombre moyen de traitements phytosanitaires et part des surfaces traitées par des pesticides (herbicides, fongicides, insecticides, molluscicide, régulateur de croissance) - les modes d'exploitation des prairies.
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-culturales/pratiques-culturales-sur-les-918/
Questionnaires - Méthodologies	Questionnaire : http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/zip/QuestionnairesPKG2017bsva.zip Méthodologie : publication à venir

Pratiques culturales en légumes

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Reconstituer l'itinéraire technique conduit sur une parcelle culturale, afin de mieux connaître les pratiques et suivre leur évolution. Etablir des indicateurs agri-environnementaux et calculer un Indicateur de Fréquence de Traitements (IFT)
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Parcelle culturale : tout ensemble de terres jointives cultivées en une espèce végétale donnée, de la même variété, et conduite selon des pratiques homogènes (mise en place, fertilisation, traitements phytosanitaires...) Exceptionnellement, afin de pouvoir également enquêter les exploitations de petits producteurs maraîchers et/ou de type AMAP, dans le cas où la superficie couverte par une seule variété sur la parcelle est trop faible (<500m ² sous serre ou <1000 m ² en plein champ), la parcelle enquêtée peut comporter plusieurs variétés de même type variétal, voire de types variétaux différents. En 2018, 8 légumes enquêtés (melon, fraise, tomate, chou fleur, carotte, poireau, autres choux, salade)
Nombre d'unités enquêtées	Environ 9 900 pour la prochaine enquête Phyto Légumes 2018
Taille de la population de référence	Environ 24200 pour la prochaine enquête Phyto Légumes 2018
Champ géographique	France métropolitaine et DOM. Sélection des principales régions, puis des principaux départements pour chaque culture.
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région
Périodicité	Quinquennale
Années de collecte	2014 (campagne 2013) Prochaine enquête : enquête Phyto Légumes 2018, qui portera sur la campagne 2018 et sera collectée au 1 ^{er} semestre 2019. L'enquête précédente sur les pratiques culturales a porté sur la campagne 2013, elle a été collectée en 2014.
Période de référence	Dernière production récoltée au cours de la campagne enquêtée (2018) pour l'enquête Phyto Légumes 2018 qui sera collectée au 1 ^{er} semestre 2019.
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Directive dite « Nitrates » (directive 91/676/CEE) Règlement (CE) n° 1185/2009 relatif aux statistiques sur les pesticides.
Mode de collecte	Face à face
Méthode d'échantillonnage	Voir partie méthodologie.
Principaux sujets traités	Le questionnaire porte sur les sujets suivants : - précédents culturaux, - thermie et mode de conduite, - interventions mécaniques, - semences et plants, - fumure organique et minérale, - raisonnement des traitements phytosanitaires, - traitements obligatoires et situations exceptionnelles, - traitements phytosanitaires, - pulvérisateur, - irrigation.
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-culturales/pratiques-culturales-sur-les/
Questionnaires - Méthodologies	Questionnaire : http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-culturales/pratiques-culturales-sur-les/ Méthodologie : http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/pratiqueslegumes2015methodobsva.pdf

Pratiques culturales en viticulture

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Reconstituer l'itinéraire technique conduit sur une parcelle culturale, afin de mieux connaître les pratiques et suivre leur évolution. Etablir des indicateurs agri-environnementaux et calculer un Indicateur de Fréquence de Traitements (IFT)
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Parcelle culturale : tout ensemble de terres jointives cultivées de la même variété (cépage), ayant la même année de plantation, et conduites selon des pratiques homogènes (fertilisation, traitements phytosanitaires...). Elle est constituée d'une ou de plusieurs sous-parcelles cadastrales issues du casier viticole informatisé (CVI) . Ce fichier administratif tenu par les services des Douanes rassemble toutes les parcelles plantées en vigne. La stratification de l'échantillon utilise 2 variables : le bassin viticole et le code appellation (AOP-IGP-sans appellation).
Nombre d'unités enquêtées	Environ 7 800 pour la dernière enquête, Phyto Viti 2016.
Taille de la population de référence	2 000 000 parcelles pour la dernière enquête, Phyto Viti 2016.
Champ géographique	France métropolitaine. Sélection des principaux bassins viticoles.
Échelon géographique représentatif le plus fin	Bassin viticole
Périodicité	Quinquennale
Années de collecte	2017 (campagne 2016) La dernière enquête Phyto Viti 2016 a été collectée au 1 ^{er} semestre 2017, elle a porté sur la campagne 2015-2016. Les enquêtes précédentes sur les pratiques culturales ont été collectées en 2014 (campagne 2013), 2011 (campagne 2010).
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Directive dite « Nitrates » (directive 91/676/CEE) Règlement (CE) n° 1185/2009 relatif aux statistiques sur les pesticides.
Mode de collecte	Face à face
Méthode d'échantillonnage	Voir partie méthodologie.
Principaux sujets traités	Le questionnaire porte sur les sujets suivants : - enherbement - désherbage mécanique ou thermique - opérations en vert - traitements obligatoires - confusion sexuelle - traitements phytosanitaires - raisonnement des traitements phytosanitaires - pulvérisateur - prix.
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-culturales/pratiques-culturales-dans-la/
Questionnaires - Méthodologies	Questionnaire : http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/pratiquesviticulture2017T4bsva.pdf Méthodologie : publication à venir
Diffusion des résultats	2019

Enquête sur les pratiques d'élevage en 2015

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	L'enquête sur les pratiques d'élevage de 2015 concerne toutes les exploitation d'élevage, de bovins, d'ovins-caprins, de porcs ou de volailles. Elle fournit des informations sur les bâtiments d'élevage , mais aussi sur les pratiques des éleveurs dans le domaine de l'alimentation et des soins apportés aux animaux.
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Exploitation agricole détenant un élevage d'une espèce donnée (bovins, ovins, caprins, porcs, volailles de chair, volailles de ponte) avec un effectif minimum pour l'une au moins de ces espèces. . Exploitations sélectionnées à partir du Recensement de 2010. Les données sont sélectionnées au siège de l'exploitation
Nombre d'unités enquêtées	Bovins : 9 412 unités Ovins : 3 871 unités Caprins : 1 775 unités Porcins : 1 823 unités Volailles : 4 269 unités
Taille de la population de référence	Bovins : 126 684 unités Ovins : 20 536 unités Caprins : 3 989 unités Porcins : 6 950 unités Volailles : 12 235 unités
Champ géographique	France métropolitaine
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région
Périodicité	Apériodique
Années de collecte	2016 (campagne 2015)
	D'avril à juillet 2016, sur les pratiques des éleveurs en 2015
Période de référence	2015
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Mode de collecte	Face à face
Méthode d'échantillonnage	Voir partie méthodologie. http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-d-elevage/
Principaux sujets traités	Données de cadrage de l'exploitation : SAU, effectifs, type de production (lait/viande), volaille de chair/volaille de ponte, ... Conditions de logement des animaux Gestion des effluents Alimentation des animaux Pratiques sanitaires Bien-être animal Main- d'œuvre
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/chiffres-et-donnees/article/pratiques-d-elevage-2015-elevages-14084 http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/chiffres-et-donnees/article/pratiques-d-elevage-2015-elevages http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/pratiques_elevage2016.pdf
Diffusion des résultats	2018

Enquête sur le prix des bois ronds (grumes, bois énergie sylvicole et bois de trituration)

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP et CEEB par délégation
	SSP pour les grumes, CEEB par délégation pour le bois de trituration et pour le bois énergie sylvicole
Objectifs principaux	Calculer des indices d'évolution du prix des bois ronds façonnés bord de route ou rendus usine sur soixante-douze catégories (7 essences réparties en 2 ou 3 qualités pour les grumes, 3 catégories pour le bois de trituration et pour le bois énergie issu directement de forêt)
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Entreprise Exploitations forestières
Nombre d'unités enquêtées	200 pour le prix des grumes 200 pour le bois énergie et le bois de trituration
Taille de la population de référence	Environ 3 000 exploitations forestières
Champ géographique	France métropolitaine
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région et pays Région pour les grumes ; pays pour le bois énergie et le bois de trituration
Périodicité	Semestre (grumes) ou trimestre (bois)
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Semestre pour les grumes ; trimestre pour le bois de trituration, dernier mois du trimestre pour le bois énergie
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Non
Mode de collecte	Internet
Méthode d'échantillonnage	Entreprises les plus représentatives
Principaux sujets traités	Seuls les indices d'évolution des prix sont publiés
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/bois-et-derivees-535/prix-du-bois-825/
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/methodologie2018bssef.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/QuestionnairePrixGrumesNationalBssef-2.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/QuestionnaireBoisEnergieBssef-2.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/QuestionnaireBoisTrituBssef-2.pdf

Prix des terres

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SAFER, SSP, Terres d'Europe, SCAFR
Objectifs principaux	Estimation du prix des terres et prés et des vignes
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Transactions portant sur les terres agricoles restant destinées à l'usage agricole
Champ géographique	France métropolitaine et DOM
Échelon géographique représentatif le plus fin	Petite région agricole ou regroupement de petites régions agricoles pour les terres, appellations pour les vignes
Périodicité	Annuelle
Années de collecte	Permanent
	Tous les ans depuis 1997
Période de référence	Année civile
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	ESS agreement (engagement européen) en cours d'élaboration
Mode de collecte	Données administratives : notifications des notaires aux SAFER sur les ventes de terres agricoles
Principaux sujets traités	Ces transactions sont traitées selon un algorithme commun SSP-SCAFR pour produire des prix moyens, mini et maxi aux différents niveaux géographiques. Pour les terres il s'agit d'un modèle hédonique au niveau régional et de moyennes triennales au niveau départemental et petite région agricole, après filtrage des transactions sur trop petites surfaces et des aberrants. Pour les vignes, en raison du faible nombre de transactions, leurs résultats sont lissés avec le concours des experts fonciers des SAFER
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/venale2015methodobsva.pdf
	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/venale2016annexobsva.pdf

Production commercialisée des IAA (PRODCOM)

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP et organismes professionnels
Objectifs principaux	Disposer de données annuelle sur les quantités et les valeurs de la production commercialisée de l'ensemble des produits des branches relevant des industries agricoles et alimentaires. Recueillir des données harmonisées pour l'ensemble des pays de l'Union européenne
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Entreprise Entreprises d'au moins 20 salariés
Nombre d'unités enquêtées	12000
Champ géographique	France y compris Dom
Échelon géographique représentatif le plus fin	France y compris Dom
Périodicité	Annuelle
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Année civile
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Règlement européen PRODCOM (production communautaire) n° 3924 du 19 décembre 1991
Mode de collecte	<p>Ces enquêtes sont effectuées sous la responsabilité du ministère en charge de l'agriculture, soit directement par le service de la statistique et de la prospective (SSP), soit par les organismes professionnels agréés pour l'exécution des enquêtes industrielles obligatoires approuvées par le conseil national de l'information statistique, soit encore par des organismes non agréés. Les organismes agréés travaillent sur la base d'enquêtes obligatoires coordonnées par l'administration dont les questionnaires reçoivent chaque année un visa de l'Insee et du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Les données peuvent également provenir de bureaux interprofessionnels (bureau national interprofessionnel du cognac par exemple). Sont interrogées les entreprises (exceptionnellement l'établissement) occupant au moins vingt salariés et qui fabriquent physiquement les produits figurant sur la liste PRODCOM. Toutefois, pour garantir une couverture de 90 % sur l'ensemble de chaque classe à quatre chiffres de la NACE imposée par le règlement, l'enquête doit, dans bien des cas, aller au-delà et inclure tous les producteurs quelle que soit la nature de l'entreprise.</p> <p>Les enquêtes réalisées par le SSP le sont par internet.</p>
Principaux sujets traités	<p>Ventes (en quantité physique et en valeur) sur le marché intérieur et à l'exportation des produits fabriqués par l'entreprise sur le territoire national métropolitain et les dom (Tom exclus)</p> <p>Sont exclus les produits achetés et revendus en l'état (activités de négoce) ainsi que les activités de simple conditionnement ou reconditionnement.</p>
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/industries-agroalimentaires-529/statistiques-prodcom-et-enquetes
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/prodcom2015methodoiaa.pdf

Recensement agricole

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Recensement de l'ensemble des exploitations agricoles et description de leurs caractéristiques.
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Exploitation agricole
Unité statistique enquêtée - Champ statistique (précisions)	L'exploitation agricole remplit 3 critères (avoir une activité agricole, avoir une gestion courante indépendante, atteindre ou dépasser un certain seuil en superficie, en production ou en nombre d'animaux : 1 ha de SAU, 1 vache, 6 brebis-mères, 20 ares de cultures spécialisées ou autres seuils). Les résultats sont localisés à la commune du siège statistique de l'exploitation.
Nombre d'unités enquêtées	516116 (Exhaustif) 514 694 exploitations en France, 1422 exploitations gérant des pacages collectifs en 2010.
Taille de la population de référence	514 694 exploitations en France, 1422 exploitations gérant des pacages collectifs en 2010. (7850 en Guadeloupe, 3300 en Martinique, 5980 en Guyane et 7620 à la Réunion)
Champ géographique	France y compris DOM
Échelon géographique représentatif le plus fin	Commune
Périodicité	Décennale
Années de collecte	2010
	Précédemment : 1970, 1979, 1988, 2000
Période de référence	Pour 2010, résultats de la campagne 2009-2010
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Règlement (CE) n°1166/2008 du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relatif aux enquêtes sur la structure des exploitations agricoles et à l'enquête sur les méthodes de production agricole Règlement (CEE) n°357/79 modifié du Conseil du 5 février 1979 concernant les enquêtes statistiques sur les superficies viticoles Règlement (CE) n°1777/2008 du Parlement européen et du Conseil du 20 février 2008 établissant un cadre commun pour le développement de répertoires d'entreprises utilisées à des fins statistiques
Mode de collecte	Face à face par enquêteur
Principaux sujets traités	700 données sur recensement 2010 : - le statut des exploitations, mode de faire-valoir - les cultures et superficies cultivées, - le cheptel, capacité d'élevage, stabulation et traitement des effluents, utilisation de pacages collectifs - irrigation, drainage, couverture du sol en hiver, fertilisation, traitement phytosanitaire, succession culturale, travail du sol - équipement des exploitations en énergie renouvelable - cultures énergétiques : question non exploitable (sauf surface en miscanthus) - diversification des activités (tourisme vert, travail à façon...) - commercialisation des produits, signes de qualité et circuits courts, bio - emploi (salarial, emploi familial...), âge et le niveau de formation de l'exploitant, volume de travail fourni par les ETA et par les Cuma. - gestion de l'exploitation (régime d'imposition, utilisation d'internet, assurance)
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010/
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_questionnairemetropole.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_questionnaireDOM_hors_Guyane.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_questionnaireGuyane.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_questionsregionales_metropole.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_questionsregionalesDOM_hors_Guyane.pdf voir page http://agreste.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010/methodologie-718/

Recensement agricole (Mayotte)[Retour sommaire](#)

Service producteur	SISE Mayotte
Objectifs principaux	Recensement de l'ensemble des exploitations agricoles et description de leurs caractéristiques.
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Exploitation agricole
Nombre d'unités enquêtées	3727
Taille de la population de référence	3727
Champ géographique	Mayotte
Échelon géographique représentatif le plus fin	Département
Périodicité	Décennale
Années de collecte	2010
Mode de collecte	Face à face
Principaux sujets traités	Structures, cultures, cheptels, main d'œuvre Matériel, diversification
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/mayotte-665/
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/mayotte-665/

Recensement de la conchyliculture 2012

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Identifier toutes les entreprises de production d'huîtres (creuses ou plates), de moules (edulis et galloprovincialis) et de coques, de palourdes et d'autres coquillages actives en 2012 ; estimer la production française de coquillages d'élevage en 2012 ; recueillir des données structurelles et techniques sur les entreprises conchylicoles
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	<p>Entreprise</p> <p>Le champ du recensement est défini par toutes les entreprises qui : ont élevé au moins 2 tonnes de coquillages ou au moins 1 tonne de palourdes en 2012 ; ou possèdent une écloserie ou une nurserie ; ou ont fait du captage de naissain en 2011 pour les huîtres ou en 2012 pour les autres coquillages ; ou ont fait de l'affinage d'huîtres en 2012 ; ou ont commencé leur activité après 2007 ; ou ont pratiqué l'expédition avec agrément sanitaire en 2012. Les entreprises qui n'ont qu'une activité commerciale "d'achat-revente" de coquillages dans un délai très court sans aucun grossissement et sans marquage sanitaire sont hors champ du recensement. La pêche à pied est prise en compte dès lors que les prises sont intégrés dans un cycle de production recensé par ailleurs.</p>
Nombre d'unités enquêtées	4 170
Taille de la population de référence	4 170
Champ géographique	France métropolitaine
Échelon géographique représentatif le plus fin	Département
Périodicité	Décennale
Années de collecte	2013
Période de référence	2012
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Règlement CE N° 762/2008 du parlement européen et du conseil du 9 juillet 2008
Mode de collecte	Face à face
Méthode d'échantillonnage	Enquête exhaustive
Principaux sujets traités	<p>Statut des entreprises conchylicoles</p> <p>Main-d'œuvre familiale et qualification, salariée permanente non familiale, saisonnière</p> <p>Modes de gestion</p> <p>Superficies exploitées et non exploitées sur le domaine maritime et sur le domaine privé</p> <p>Bâtiments, équipements et matériels utilisés pour l'élevage conchylicole</p> <p>Pratiques d'élevage et sorties de coquillages (estimation de la production par espèce et selon les régions)</p> <p>Détail de la diversification</p> <p>Détail du chiffres d'affaires</p> <p>Identification de la qualité</p>
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/aquaculture/recensement-de-la-conchyliculture/
Questionnaires - Méthodologies	<p>http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/questionnaire226bsva.pdf</p> <p>http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/methodologie226bsva.pdf</p> <p>http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/conchyliculture2015definitionsbsva.pdf</p>

Recensement de la pisciculture, de l'algoculture et de la culture de cyanobactéries

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Actualiser le niveau de production et les données structurelles des secteurs préalablement recensés (pisciculture marine et continentale, production d'esturgeons) Estimer pour la première fois la production et les données structurelles des secteurs de la pisciculture d'étangs et de l'algoculture (dont la culture de cyanobactéries).
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Toutes les entreprises de pisciculture, uniquement pour la production de poissons destinés à l'alimentation humaine Toutes les entreprises d'algoculture et de production de cyanobactéries, quelque soit la destination finale du produit
Nombre d'unités enquêtées	700
Champ géographique	France métropolitaine
Échelon géographique représentatif le plus fin	Département
Périodicité	Décennale
Années de collecte	2019
Période de référence	2018
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Mode de collecte	1ère phase : Internet, téléphone et papier sur demande explicite de l'enquêté 2ème phase : Face à face pour les non-répondants de la 1ère phase
Méthode d'échantillonnage	Exhaustif
Principaux sujets traités	Productions annuelles vendues en quantités et en valeur par espèce, par stade d'élevage (oeufs, juvéniles et adultes) et par destination (consommation finale, autre entreprise, repeuplement) ; Entrées annuelles de poissons/algues et d'aliments, selon le stade d'élevage et le lieu d'origine ; Moyens de production de l'entreprise ; Qualité (processus et produit), sanitaire et environnement ; Emploi par genre, temps de travail, statut, diplôme, nationalité ; Innovation.

Réseau d'information comptable agricole - RICA France

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Données comptables et technico-économiques en vue de l'analyse de la diversité des revenus et de leur formation, de diagnostics économiques et financiers.
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Exploitation agricole Exploitation agricole moyenne ou grande (PBS supérieure ou égale à 25 000 euros)
Nombre d'unités enquêtées	7284 (métropole) un peu moins de 300 pour les DOM
Taille de la population de référence	198 794 (métropole)
Champ géographique	France y compris Dom pour la collecte, France métropolitaine pour la diffusion
Échelon géographique représentatif le plus fin	Région
Périodicité	Annuelle
Années de collecte	2017
	Depuis 1968.
Période de référence	Année civile
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Décret no 2010-178 du 23 février 2010 relatif à la création d'un réseau de données dénommé réseau d'information comptable agricole - RICA France Règlement (CE) no 1217/2009 du Conseil du 30 novembre 2009 portant création d'un réseau d'information comptable agricole sur les revenus et l'économie des exploitations agricoles dans la Communauté européenne
Mode de collecte	Données collectées par l'intermédiaire des offices comptables agricoles, avec le consentement de l'exploitant.
Méthode d'échantillonnage	Méthode des quotas. Échantillon stratifié par région, classe de taille et OTEX
Principaux sujets traités	300 données annuelles : - données de structures surface et cheptel, main d'œuvre, âge du chef d'exploitation - Résultats économiques production, consommation intermédiaire, VA, EBE, RCAI - Éléments de bilan actif immobilisé (foncier, matériel, animaux reproducteurs), actif circulant, capitaux, dettes - Produits, charges
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/reseau-d-information-comptable/
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/reseau-d-information-comptable/nouvelle-rubrique-978/

Statistique agricole annuelle (SAA)

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP – Services régionaux de l'information statistique (SRISE)
Objectifs principaux	Statistiques annuelles sur les surfaces, les effectifs et les productions agricoles végétales et animales
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Opération de synthèse multi-sources, utilisant les enquêtes thématiques du SSP et les sources d'information locale
Champ géographique	France y compris Dom
Échelon géographique représentatif le plus fin	Département
Périodicité	Annuelle
	Les résultats provisoires sont publiés en mars de l'année n+1 et les résultats définitifs en octobre de l'année n+1
Années de collecte	Permanent
Période de référence	Année civile
Contraintes réglementaires	Règlement (CE) 543/2009 sur les statistiques des produits végétaux
Mode de collecte	Opération de synthèse
Principaux sujets traités	Céréales, oléoprotéagineux, cultures industrielles Cultures fourragères Légumes Fruits Vins Cheptels bovins, ovins, caprins, porcins, volailles
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/donnees-de-synthese/statistique-agricole-annuelle-saa/
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_methosaa.pdf

Enquête sur la structure de la forêt privée

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Décrire les caractéristiques physiques des forêts privées (appartenant aux personnes physiques ou morales privées et aux organismes publics hors régime forestier) et les pratiques des propriétaires en terme de gestion forestière
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Individu Propriétaire (personne physique ou morale privée, ou organisme public hors régime forestier) d'une superficie en forêt égale ou supérieure à un hectare dans un département
Nombre d'unités enquêtées	5864 5 450 en métropole, 414 en Guadeloupe, Martinique et Réunion
Taille de la population de référence	1 141 069 en métropole, 5 935 en Guadeloupe, 2 362 en Martinique, 3 030 à la Réunion
Champ géographique	France y compris DOM Trois DOM en 2012 (Guadeloupe, Martinique, Réunion), non enquêtés en 1999. Guyane et Mayotte non enquêtés.
Échelon géographique représentatif le plus fin	Département
Périodicité	Décennale
Années de collecte	2012
	Précédemment 1999, 1976, 1983
Période de référence	Année civile
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Mode de collecte	Par enquêteur en entretien en face à face avec le propriétaire à son domicile
Méthode d'échantillonnage	Enquête par sondage. Base de sondage constituée à partir du cadastre de la direction générale des impôts. Plan de sondage stratifié par département, catégorie juridique du propriétaire (personne morale ou physique) et taille de surface forestière en propriété.
Principaux sujets traités	Surface en propriété, morcellement et mode de constitution de la surface boisée Structure de peuplement de la surface forestière Gestion forestière de la propriété et insertion du propriétaire dans les circuits de développement forestiers Récolte et vente de bois Travaux et mise en valeur de la forêt (plantations, coupes...) Main-d'œuvre travaillant sur la propriété forestière Autres usages de la forêt (chasse, loisir...) Aides fiscales et assurance de la propriété forestière
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/bois-et-derivés-535/enquete-sur-la-structure-de-la/
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/foret2014questbssef.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/foret2014questdombsef.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/foret2014methodobssef.pdf

Enquête Terres labourables

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Estimer les rendements d'une trentaine de cultures issues de terres labourables (dites aussi "grandes cultures") aux niveaux départemental, régional et national. Elle peut également être utilisée pour l'estimation précoce de l'évolution des surfaces cultivées.
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	<p>La base de sondage est constituée par l'ensemble des exploitations agricoles ayant déposé un dossier dans le cadre de la PAC. Les exploitants agricoles interrogés sont ceux qui ont déclaré au moins 5 ha (*) de cultures dans le champ de l'enquête à la PAC 2017.</p> <p>Collecte réalisée en 3 vagues :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Vague 1 en juillet-août sur les rendements des céréales à paille, du colza, de la féverole et du pois ; •Vague 2 en novembre-décembre sur les rendements des cultures récoltées en automne (maïs, sorgho, tournesol, soja, betterave et pomme de terre), sur la quantité d'eau pour l'irrigation du maïs et sur les prévisions de semis au printemps suivant ; •Vague 3 (optionnelle) en mai de l'année suivante sur la confirmation de semis au printemps et sur les prévisions de rendement pour les cultures d'hiver de l'année <i>n</i>. <p>(*) : <i>avant 2018, le seuil était de 1ha</i></p>
Nombre d'unités enquêtées	15 424
Taille de la population de référence	191 186
Champ géographique	France métropolitaine sauf : régions Paca, Corse et départements 75, 92, 93, 94, 25, 90, 09, 46, 19, 07, 42, 69, 73, 74, 15, 43, 34, 48, 66.
Échelon géographique représentatif le plus fin	Département
Périodicité	Annuelle
Années de collecte	2018-2019
Période de référence	2018
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Mode de collecte	Règlement européen CE n° 543/2009
Méthode d'échantillonnage	Échantillon rotatif composé de 5 panels, de telle manière que chaque année, un cinquième de l'échantillon sera remplacé. La stratification repose sur trois variables : le département, le caractère BIO ou NON BIO et la taille de l'exploitation (superficie de l'ensemble des cultures enquêtées dans l'enquête TERRES LABOURABLES)
Principaux sujets traités	Surfaces et rendements de l'ensemble des grandes cultures présentes sur l'exploitation Quantité d'eau pour l'irrigation du maïs Prévisions de semis pour la campagne suivante Stockage et auto-consommation du blé tendre
Lien sur le site Agreste	Les résultats de l'enquête ne sont pas diffusés en tant que telles mais utilisées dans le cadre d'opérations de synthèse telles que les estimations précoces Grandes cultures et la Statistique agricole annuelle

Utilisation du territoire (Teruti)

[Retour sommaire](#)

Service producteur	SSP
Objectifs principaux	Connaissance de l'occupation et de l'utilisation du sol en France. Suivi des changements en matière d'occupation et d'usage des sols.
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	Point (portion de territoire) Points situés sur le territoire métropolitain, en Guadeloupe, à la Martinique, à La Réunion
Nombre d'unités enquêtées	70 000
Taille de la population de référence	54 919 246 hectares pour la France métropolitaine, 162 961 hectares pour la Guadeloupe, 112 791 hectares pour la Martinique, 251 186 hectares pour La Réunion.
Champ géographique	France y compris DOM
Échelon géographique représentatif le plus fin	Département
Périodicité	Annuelle
Années de collecte	2018
	Anciennes séries (échantillons différents) : de 1981 à 1991 (demi-échantillon en 1991), de 1991 à 2004 (échantillon réduit en 2004), de 2005 à 2015
Période de référence	Année civile
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire
Contraintes réglementaires	Cette opération répond aux demandes du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2000 (décision 1445/2000/CE). A l'origine, Teruti-Lucas se situait dans le cadre de l'adaptation de l'enquête annuelle française Teruti au cahier des charges européen Lucas, tel que ce dernier avait été réalisé en 2001 et 2003, en application de la décision précitée. Elle recouvre désormais deux enquêtes indépendantes, l'une française (l'enquête Teruti) et l'autre européenne (l'enquête Lucas).
Mode de collecte	Visite terrain par enquêteur
Méthode d'échantillonnage	Il s'agit d'un échantillon aréolaire à deux niveaux de tirage. Le sondage est sans remise, systématique et équiprobable pour les deux degrés. Le premier degré de tirage est représenté par un segment de territoire dans lequel les deuxièmes degrés (points) sont espacés de 300 m. L'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 70 000 points d'observation.
Principaux sujets traités	Répartition des différentes catégories d'occupation du sol (agricole, urbain, naturel) Utilisation socio-économique du sol Changement de l'occupation et de l'usage des sols Consommation des terres agricoles Artificialisation du territoire

Technologies de l'information et de la communication - entreprises agroalimentaires (TIC)

[Retour sommaire](#)

Service producteur	INSEE - retraitement SSP
Objectifs principaux	L'enquête TIC vise à mieux connaître l'informatisation et la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises. Elle cherche notamment à apprécier la place des outils nouveaux dans les relations externes de l'entreprise (Internet, commerce électronique) et dans leur fonctionnement interne (réseaux, systèmes intégrés de gestion).
Unité statistique enquêtée - Champ statistique	L'unité d'interrogation est l'entreprise au sens d'unité légale (à l'exception de 13 unités qui sont profilées). Les unités légales enquêtées sont des unités françaises, marchandes et exploitantes de 10 personnes occupées et plus. Le champ traité par le SSP se concentre sur les divisions 10 et 11 de la NAF rév.2 ainsi que les groupes 462 et 463 de la nomenclature d'activités française (NAF Rév.2) à l'exclusion des activités relevant de l'artisanat commercial de la boulangerie et pâtisserie artisanale (sous-classes 1013B, 1071B, 1071C et 1071D) et du commerce de gros de tabac (sous-classe 4635Z). Aucune entreprise profilée n'est recensée dans le champ de la population de référence.
Nombre d'unités enquêtées	653 entreprises de 10 personnes occupées et plus
Taille de la population de référence	7944 entreprises de 10 personnes et plus dans le secteur des entreprises agroalimentaires (industries agroalimentaires et commerce de gros de produits agroalimentaires hors artisanat commercial) en 2017.
Champ géographique	France (y compris Dom). En 2008 et 2009, les Dom n'ont pas été enquêtées
Échelon géographique représentatif le plus fin	France
Périodicité	Annuelle
Années de collecte	2017
	Précédemment 2001
Période de référence	Situation au moment de l'enquête, année précédant l'enquête pour le module qui porte sur le commerce électronique.
Caractère obligatoire ou non de l'enquête	Enquête obligatoire demandée par Eurostat
Contraintes réglementaires	Règlement communautaire n° 1006/2009 sur la société de l'information
Mode de collecte	Enquête par internet depuis 2012.
Méthode d'échantillonnage	L'échantillon est stratifié par secteurs d'activité, par tranches d'effectifs occupés et par tranches de chiffres d'affaires.
Principaux sujets traités	Compétences en TIC Accès à internet et usages Échange de messages automatiques inter et intra-entreprises Usages d'outils collaboratifs Utilisation des technologies de radio-identification Commerce électronique
Lien sur le site Agreste	http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/entreprises-agroalimentaires/tic-entreprises-des-iaa/
Questionnaires - Méthodologies	http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/tic2015methodoiaa.pdf http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/tic2015methodoiaa.pdf